

Image not found or type unknown



# Liquidation des biens et remariage

Par **DORET MARC**, le **31/07/2018** à **14:22**

Bonjour,

J'ai eu une liquidation de divorce quelques années après mon divorce.

J'ai relu ce document il y a quelques jours et j'ai remarqué que j'avais oublié de signaler au notaire qu'entre temps je m'étais remarié sous le régime de la séparation des biens. Je suis donc noté comme étant non remarié.

Cela peut-il avoir une conséquence?

Cela aurait-il changé quelque chose si le notaire en avait été informé avant?  
cordialement